

M. INGRAM : Ce n'est pas du tout dans ce sens-là que je l'entends, parce qu'alors il n'agirait pas en qualité de président du Conseil des douanes.

L'honorable M. PATERSON : Non, il agirait en sa qualité de chef du ministère.

M. SPROULE : Combien d'inspecteurs avez-vous, et combien vous en faudra-t-il l'année prochaine ?

L'honorable M. PATERSON : Nous avons au Canada douze inspecteurs et un sous-inspecteur.

M. SPROULE : Combien vous en faudra-t-il de plus l'année prochaine ?

L'honorable M. PATERSON : Le crédit devra nous permettre d'augmenter notre personnel aux États-Unis. Ces employés ne sont pas à proprement parler des inspecteurs, ce sont plutôt des investigateurs.

M. SPROULE : Il ne vous faudra pas de nouveaux inspecteurs ?

L'honorable M. PATERSON : Non.

M. SPROULE : De combien d'employés faudra-t-il augmenter le personnel chargé de s'enquérir de la valeur des marchandises ?

L'honorable M. PATERSON : Nous n'avons qu'un seul de ces employés ; nous lui avons adjoint un des estimateurs de Toronto. Il continuera probablement de faire ce travail. J'aimerais faire encore deux ou trois nominations.

M. TAYLOR : Quels sont les appointements de ces employés ?

L'honorable M. PATERSON : Ils sont assez élevés. Cette sorte de travail nécessite l'emploi d'hommes très habiles. Il nous faut des employés qui sachent comment aborder les manufacturiers et comprennent parfaitement le genre de travail dont ils sont chargés.

M. SPROULE : Quels appointements payez-vous à l'heure qu'il est ?

L'honorable M. PATERSON : M. Miller recevait \$1,800 en sa qualité d'estimateur. Il n'a pas été nommé à cet emploi. Les frais de déplacement sont d'environ \$2,000 en sus du chiffre des appointements.

M. TAYLOR : Quels sont aujourd'hui vos inspecteurs ?

L'honorable M. PATERSON : M. Atkinson et M. Miller.

M. SPROULE : Vous entendez faire servir une partie de ce crédit à compléter les rapports statistiques ? Ce travail sera-t-il fait par un département que vous ajouterez à votre ministère ou par quelque département déjà constitué ?

L'honorable M. PATERSON : Le crédit est destiné à l'augmentation des appointements. Il n'y a pas de nouveaux employés.

M. TAYLOR : Je remarque que les appointements de M. Atkinson sont de \$1,000.

L'honorable M. PATERSON : C'est exact.

M. INGRAM : Nous avons étudié vendredi soir un crédit de \$57,167 qui se trouve à la page 10, et je m'aperçois qu'une partie du crédit dont nous nous occupons en ce moment est également destiné à la compilation de la statistique. L'honorable ministre nous a dit que cette somme de \$57,000 était destinée à payer de nouveaux commis chargés de recueillir les statistiques afin que les rapports mensuels pussent être déposés de bonne heure.

L'honorable M. PATERSON : Ce crédit nous permettra de payer trois employés qui travaillaient aux statistiques et que nous avons adjoints au personnel du service intérieur, ainsi que je l'ai dit l'autre soir, mais leurs appointements étaient compris dans le crédit destiné au personnel du service extérieur et ont été payés à même ce crédit. A partir du 1er juillet, ils seront payés à même le crédit destiné au personnel intérieur. Leurs places ont été prises par d'autres personnes qui ne reçoivent pas tout à fait les mêmes appointements. Il y a une légère augmentation de dépense que le présent crédit indique clairement.

M. SPROULE : Combien employez-vous de statisticiens ?

L'honorable M. PATERSON : Cinquante-trois.

M. SPROULE : Je pensais que les statistiques étaient sous la direction du ministère du Commerce.

L'honorable M. PATERSON : J'ignore ce qui se fait dans les autres ministères. Nous recueillerons les statistiques qui figurent dans les rapports du commerce et de la navigation. Nous publions les rapports mensuels ainsi que les rapports annuels.

M. SPROULE : Les rapports ne nous viennent-ils pas du ministère du Commerce ?

L'honorable M. PATERSON : Non ; nous publions nos propres rapports.

M. SPROULE : Ce travail se fait-il dans les deux ministères à la fois ?

L'honorable M. PATERSON : Notre travail est absolument original.

M. SPROULE : Je ne comprends pas que la publication de ces rapports par deux ministères exige l'emploi d'un double personnel.

L'honorable M. PATERSON : Le personnel du ministère du Commerce est très restreint.

M. SPROULE : Mais ne publie-t-il pas les mêmes données ?